



# FICHES DE DONNEES DE SECURITE

La Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200) des États-Unis et le SIMDUT 2015 du Canada qui comprend la Loi sur les produits dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les produits dangereux (RPD)

Date d'émission 02-mai-2022

Date de révision 02-mai-2022

Numéro de révision 1

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Enduro Clear poly Dead Flat

### Autres moyens d'identification

Codes produit B744

Synonymes Aucun(e)

### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Revêtement bois

Limitations relatives à l'utilisation Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse du fabricant

General Finishes  
2462 Coporate Circle  
East Troy, WI 53120  
Phone 1-800-783-6050

#### Distributeur

Wood Essence  
2343 1st Ave North, unit B  
Saskatoon, SK S7K 2A2  
Phone 306-955-8775

Dover Finishing Products  
180 Ave Du Voyageur  
Pointe-Claire, QC H9R6A8  
Phone 514-697-3000

Lee Valley Tools  
1090 Morrison Drive  
Ottawa, ON K2H1C2  
Phone 613-596-0350

### Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Numéro d'appel d'urgence 24 heures sur 24  
Chemtec 1-800-424-9300  
+1 703 527 3887 (CHEMTREC International)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### Classification

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200) ou le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail du Canada (SIMDUT 2015).

### Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger**

Non classé.

**Autres informations**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Substance**

Sans objet.

**Mélange**

Nom chimique	Numéro CAS	% massique	Loi de vérification des informations relatives aux matières dangereuses, numéro de registre (n° de registre HMIRA)	Date de dépôt à la HMIRA et date d'accord d'exemption (le cas échéant)
Dipropylèneglycolmonométhyléther	34590-94-8	1-5	-	-
1-Butoxypropane-2-ol	5131-66-8	1-5	-	-

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'air frais.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer soigneusement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes                      Aucun(e) connu(e).

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Note au médecin                      Traiter les symptômes.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Moyens d'extinction appropriés                      Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucune information disponible.

**Dangers spécifiques dus au produit chimique** Aucune information disponible.

**Données d'explosion**

**Sensibilité aux impacts mécaniques** Aucun(e).  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun(e).

**Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter le contact avec les yeux.

**Autres informations** Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation sans danger** Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation** Protéger contre le gel.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	TLV ACGIH	OSHA PEL	NIOSH	
Dipropylèneglycolmonométhyléthher 34590-94-8	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm S*	TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 900 mg/m <sup>3</sup> (vacated) S* S*	IDLH: 600 ppm TWA: 100 ppm TWA: 600 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 900 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique	Alberta	Colombie Britannique	Ontario	Québec
Dipropylèneglycolmonométhyléthher 34590-94-8	TWA: 100 ppm TWA: 606 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 909 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm Skin	TWA: 100 ppm STEL: 150 ppm Skin	TWA: 100 ppm TWA: 606 mg/m <sup>3</sup> STEL: 150 ppm STEL: 909 mg/m <sup>3</sup>

	Skin			Skin
--	------	--	--	------

**Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle****Contrôles techniques appropriés**

<b>Contrôles techniques</b>	Douches Rince-oeils Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants appropriés.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.
<b>Remarques générales en matière d'hygiène</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Blanc
Odeur	Léger/légère
Seuil olfactif	Aucune information disponible

**Propriété**

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	7.8 - 8.5	
Point de fusion / point de congélation		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative	.97	
Hydrosolubilité	Soluble dans l'eau	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique		Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique	250 - 400cps	Aucune donnée disponible

**Autres informations**

<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucune information disponible.
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible
<b>Masse molaire</b>	Aucune information disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	< 250 G/L
<b>Densité de liquide</b>	8.15 lbs/gallon
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.
<b>Conditions à éviter</b>	Ne pas congeler.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Informations sur le produit

<b>Inhalation</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact oculaire</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Contact avec la peau</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
<b>Ingestion</b>	Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Symptômes</b>	Aucun(e) connu(e).
------------------	--------------------

### Toxicité aiguë

#### Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH:

ETAmél (voie orale) > 5000 mg/kg

#### Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Dipropylèneglycolmonométhyléther	= 5.35 g/kg ( Rat )	= 9500 mg/kg ( Rabbit )	-
1-Butoxypropane-2-ol	= 1900 mg/kg ( Rat )	> 2000 mg/kg ( Rat )	-

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Aucune information disponible.
-------------------------------------	--------------------------------

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Aucune information disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>	Aucune information disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Aucune information disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucune information disponible.
<b>Légende</b>	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition unique</b>	Aucune information disponible.
<b>STOT - exposition répétée</b>	Aucune information disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	-	LC50: >10000mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	LC50: =1919mg/L (48h, Daphnia magna)

**Persistance et dégradabilité** Aucune information disponible.

### Bioaccumulation

#### Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	0.35
1-Butoxypropane-2-ol 5131-66-8	1.2

**Mobilité dans le sol** Aucune information disponible.

**Autres effets néfastes** Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Déchets de résidus/produits inutilisés</b>	Éliminer conformément aux réglementations locales, Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser les récipients vides.
<b>Californie, informations sur les déchets</b>	Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux par l'État de Californie.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>DOT, États-Unis</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Réglementations internationales**

**Le Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone** Sans objet

**La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants** Sans objet

**La Convention de Rotterdam** Sans objet

#### **Inventaires internationaux**

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

#### **Réglementations fédérales des États-Unis**

##### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit contient une ou plusieurs substances chimiques soumises aux conditions de déclaration de la Loi des États-Unis et du Titre 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Dipropylèneglycolmonométhyléther - 34590-94-8	1.0

##### **Catégories de danger selon SARA 311/312, États-Unis**

Si ce produit répond aux critères de déclaration d'échelon EPCRA 311/312 de 40 CFR 370 (États-Unis), consulter la section 2 de la présente FDS pour prendre connaissance des classifications adaptées.

##### **CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)**

Ce produit contient les substances suivantes, qui sont des polluants réglementés selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

##### **CERCLA**

Cette matière telle que livrée contient une ou plusieurs substances réglementées au titre de substances dangereuses par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302).

#### **Réglementations étatiques des États-Unis**

##### **Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie.

#### **Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Dipropylèneglycolmonométhyléther 34590-94-8	X	X	X

**EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette**

**EPA, États-Unis, numéro d'enregistrement de pesticide** Sans objet

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

<b>NFPA</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 0	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Instabilité</b> 0	<b>Dangers particuliers</b> -
<b>HMIS</b>	<b>Dangers pour la santé</b> 0	<b>Inflammabilité</b> 0	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> X

Légende de l'astérisque Danger chronique \* = *Danger chronique pour la santé*

**Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité****Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »

**Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS**

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)  
 FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)  
 EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV  
 Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)  
 Base de données sur les substances dangereuses  
 International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)  
 Classification SGH, Japon  
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)  
 NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)  
 National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)  
 NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)  
 CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)  
 Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité  
 Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV  
 Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation  
 Organisation mondiale de la santé

**Date d'émission** 02-mai-2022

**Date de révision** 02-mai-2022

**Remarque sur la révision** Commercialisation initiale.

**Avis de non-responsabilité**

**Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne**



soit précisé dans le texte.

**Fin de la Fiche de données de sécurité**